

Paris, le 28 octobre 2019

Communiqué de presse

PROREFEI S'INSTALLE À LA RÉUNION : UNE FORMATION SUR MESURE POUR LES INDUSTRIES PRÉSENTES SUR L'ÎLE !

À partir du 15 novembre 2019, il sera possible pour les industries implantées sur l'île de la Réunion de former leurs salariés à l'optimisation énergétique.

WWW.PROREFEI.ORG

UNE PLATEFORME UNIQUE POUR OBTENIR L'ENSEMBLE DES
INFORMATIONS ET S'INSCRIRE À LA FORMATION

PROREFEI, OPTIMISONS NOTRE ÉNERGIE !

Savez-vous qu'une entreprise industrielle sur deux peut en moyenne réduire sa consommation énergétique de 17% ? Un gain de rentabilité qui laisse rêveur. Car au-delà des gains économiques ou d'image bien réels, il s'agit d'un enjeu collectif qui nous engage tous. Le dérèglement climatique impose des changements profonds dans nos modes de fonctionnement. L'industrie, dont les activités nécessitent de fortes consommations énergétiques et qui a un rôle majeur à jouer dans la transition écologique, doit agir intelligemment et concrètement.

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise.

Pour y parvenir, PROREFEI se donne pour objectif de former et accompagner 3 000 référents énergie d'ici fin 2020. Chacun d'eux apportera au sein de son entreprise sa maîtrise des bonnes pratiques enseignée *in situ* par les meilleurs experts.

La formation PROREFEI est prise en charge à 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 50% au-delà. En collaboration avec l'ADEME, elle est développée par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique.

SESSIONS DE FORMATION À VENIR A L'ÎLE DE LA REUNION

Vendredi 15 et lundi 18 novembre 2019

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2019

Mardi 4 et mercredi 5 février 2020

Inscription et information sur www.prorefei.org


EN QUOI CONSISTE LA FORMATION ?

Formation ET accompagnement : la préposition est essentielle. Le programme propose en effet une formation à distance à l'aide d'un MOOC, suivie d'un stage collectif de deux jours qui permet d'approfondir les connaissances. Il se poursuit *in situ* par un accompagnement individuel personnalisé à la mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie. Tout au long du parcours, un tutorat complet est assuré.

A propos de l'ATEE : L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME*n*, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

www.atee.fr  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

A propos de l'ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Contacts presse :

- ATEE : 01 46 56 31 43 / prorefei@atee.fr
- ADEME : 01 58 47 81 28 / ademepresse@havas.com

Porteur du Programme :



Programme financé par :

